

CONSOLIDEZ VOTRE RÔLE DE CSE 2ÈME MANDAT (À PARTIR DE 50 SALARIÉS)

Cette formation s'adresse

Aux **Elus du CSE** (Titulaires, Suppléants, Délégués Syndicaux)

La formation CSE est prévue pour revenir sur l'ensemble des caractéristiques juridiques, économiques et réglementaires du Comité Social et Economique et permettre d'appréhender les missions qui lui sont relatives. **Pré requis : avoir suivi la formation CSE Eco durant l'exercice de son 1er mandat**

Que dit le Code du Travail

Article L2315-18 du Code du travail indique que les membres les membres du CSE ont droit à une formation d'une durée minimale de 3 jours.

La formation proposée répond parfaitement à cette obligation légale.

Points forts

- Expert en droit social
- Contenus conformes aux réglementations
- Approche pratique et interactive
- Adaptation aux besoins spécifiques

Durée de la formation

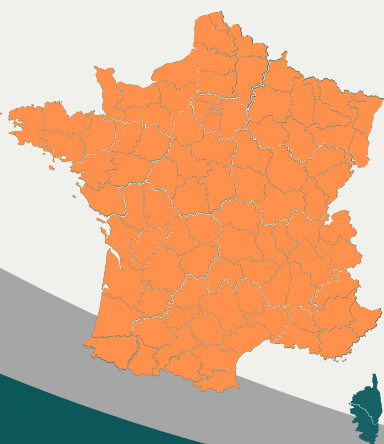
3 jours - 21h

consécutifs ou non

INTRA/INTER

Ce que vous allez apprendre :

- Consolider votre aptitude à déceler et à mesurer les risques professionnels et votre capacité d'analyse des conditions de travail.
- Vous performer aux méthodes et procédés à mettre en œuvre pour prévenir les risques professionnels et améliorer les conditions de travail (Art. R. 2315-9 du code du travail).



Programme de formation

**Pour les formations CSE économique /CSE SSCT : MDRH FORMATION est habilité par la
DREETS Nouvelle Aquitaine**

Jour 1 :

- Introduire le rôle et les missions du CSE
- Présenter les différentes instances du CSE
- Expliquer les droits et obligations des élus du CSE
- Présenter les différentes sources de financement du CSE
- Expliquer les règles de fonctionnement du CSE
- Comprendre le fonctionnement économique et social de l'entreprise
- Expliquer la gestion des ASC (activités sociales et culturelles)

Jour 2 :

- Exposer les missions économiques du CSE
- Gérer le budget du CSE
- Utiliser les outils de communication interne et externe du CSE
- Gérer les relations avec l'employeur et les salariés
- Respecter les règles de confidentialité et de discrétion
- Détailler la procédure d'information - consultation
- Apprendre le fonctionnement pratique du CSE

Jour 3 :

- Prévenir les risques professionnels
- Mettre en place des actions de prévention et de formation
- Gérer les relations avec les institutions représentatives du personnel
- Négocier collectivement et participer aux réunions avec l'employeur
- Gérer les conflits et les litiges
- Analyser les conditions de travail et la qualité de vie au travail
- Élaborer des stratégies pour l'amélioration des conditions de travail

Ce programme fournit une couverture des compétences nécessaires pour les élus du CSE, sur la compréhension approfondie du fonctionnement de l'entreprise, les procédures réglementaires, et les aspects pratiques de la gestion des activités sociales et culturelles.

**Le programme indiqué est donné à titre indicatif. Le formateur pourra adapter son contenu et ses modalités
pédagogiques en fonction des attentes et des besoins des stagiaires.**

NOTRE PARTI-PRIS PÉDAGOGIQUE

Chez **MDRH FORMATION**, nos formations sont centrées sur l'expérimentation et l'exploration de situations concrètes.

Vivre des expériences favorise l'appropriation des pratiques et l'intégration des concepts théoriques vous permettant ainsi de les adopter immédiatement dans votre environnement.

Une occasion de gagner en impact pour vous et votre organisation !

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

La formation alterne des exposés théoriques partagés en video-projection et/ou avec un tableau blanc, et leur mise en application individuellement ou en petit groupe sur des cas pratiques au plus proche de la réalité des participants.

Un support et des modèles au format numérique et/ou papier seront remis à chaque participant.

Les échanges et le partage de bonnes pratiques sont encouragés par des activités en groupe pour favoriser l'intelligence collective.

ÉVALUATION ET VALIDATION

En amont de la formation

- Un questionnaire en amont du parcours permet de vous positionner et faire le point sur votre démarche actuelle et vos outils mis en place. Vous pourrez également nous partager vos besoins et attentes.

Au cours de la formation

- Exercices pratiques, mises en situation de travail... pour valider l'appropriation et la compréhension de chaque notion abordée en formation par les participants.

En fin de formation

- Un **certificat de réalisation** est également remis aux stagiaires.

Évaluation qualitative

- Afin de constamment améliorer notre offre, un questionnaire qualité est à remplir par les stagiaires à l'issue de la formation.

Suivi post-formation : Évaluation à froid et mise en œuvre des compétences dans la pratique professionnelle

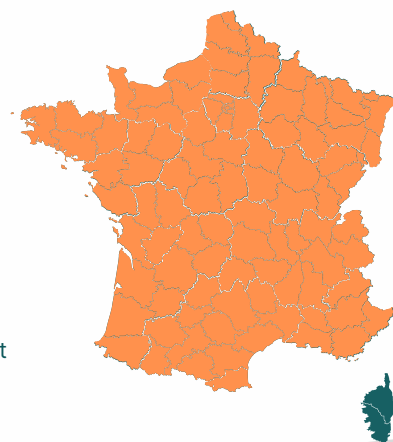


VOTRE FORMATRICE

Isabelle LECOMTE

Formatrice experte en Droit Social
DG à temps partagé secteur sanitaire /médico social
DRH à temps partagé tout secteur
Médiatrice assermentée

Pour plus d'information sur le programme, contactez nous par mail et sollicitez **Isabelle**



DÉLAI D'ACCÈS

Pour les formations intra-entreprise ou individuelles, un délai de 15 jours est nécessaire pour adapter le contenu au cahier des charges spécifique de votre entreprise.

Délais d'inscription en INTER : au plus tard 15 jours avant la date de démarrage

En cas de financement par un tiers (OPCO, FAF...), merci de tenir compte des délais d'obtention de l'accord de financement.

INTER (regroupant différentes entreprises)

- En présentiel, minimum 3 à 10 personnes maximum
- Tarif net de taxe : 2070 €/participant. **Le déjeuner est inclus dans le prix de la formation**
- La formation se déroule de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.

En INTER : nous pouvons vous accueillir partout en France métropolitaine, à l'exception de la Corse.

INTRA (chez vous, rien que pour votre équipe)

- En présentiel, 10 personnes maximum
- Dans vos locaux
- Sur devis, nous consulter
- A planifier selon vos disponibilités

En INTRA : nous intervenons partout en France métropolitaine, à l'exception de la Corse.

ADAPTATION AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nous sommes engagés et sensibles à l'accueil et l'accessibilité de la formation aux personnes en situation de handicap. Si vous êtes concernés, veuillez contacter **Marjorie DERCOURT**, joignable par mail à l'adresse suivante :

contact@mdrhformation.fr ou par téléphone au **06 70 75 09 34**.

PLUS D'INFORMATIONS

Les fondateurs et dirigeants de **MDRH FORMATION** se tiennent à votre disposition



Marjorie Dercourt

Relation client & Référente handicap

06 70 75 09 34

Frédéric Dercourt

Relation client & Gestion financière

06 81 60 55 58

34 avenue Victor Hugo
79200 PARTHENAY
contact@mdrhformation.fr

www.mdrhformation.fr

Organisme de formation enregistré sous le n° 75 79 01 489 79 auprès du Préfet de la Région Nouvelle Aquitaine

"La formation est l'essence de tout succès"